Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR 2024

PRÉSENTÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2312-1 DU CGCT ET LE COMPLÉTANT

En application de l'article L.2312-1 du CGCT, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LE CONTEXTE DU PRÉSENT RAPPORT

LE CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LE CONTEXTE ECONOMIQUE GENERAL

L'année 2022, marquée par le rebond post-Covid, a subi les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Malgré une croissance annuelle élevée, les tensions d'approvisionnement ainsi que la hausse des prix de matière première ont fragilisé la dynamique d'activité entre les hivers 2022 et 2023, affectant en tout premier lieu la consommation des ménages.

En 2024, l'économie mondiale progresserait au même rythme qu'en 2023 avec une croissance de +3,0 %. Ce rythme est légèrement inférieur à la moyenne 2015-2019 et s'explique par le climat d'incertitude fortement présent. Le ralentissement observé dans les pays avancés serait compensé par une croissance plus soutenue des pays émergents.

Les trajectoires d'activités au sein des pays avancés varieraient entre les différentes zones économiques. Pour la zone euro, l'activité devrait rester dynamique grâce à une hausse de la consommation et un contexte de décrue progressive de l'inflation.

En revanche, ces prévisions doivent être pondérées au regard de la guerre en Israël-Palestine dont les impacts n'ont pas encore été pris en considération dans les modélisations économiques et de la crise immobilière que connaissent les États-Unis, la Chine et l'Europe. La hausse des taux d'intérêt décidée par la FED et la BCE pour enrayer l'inflation a eu pour conséquence, un très fort ralentissement des transactions immobilières et la fragilisation du secteur de la construction.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

L'économie française a résisté au deuxième trimestre 2023 (+0,5 %) grâce à une détente des prix de matières premières et un pic d'inflation passé. En ce qui concerne le marché de l'emploi, un taux de chômage à 7,2 % est enregistré au deuxième trimestre 2023, en baisse d'un point par rapport au quatrième trimestre 2019.

La seconde moitié de l'année 2023 semble poursuivre cette trajectoire bien que la hausse des taux d'intérêt constitue un frein à l'activité et à l'investissement chez les ménages. Dans ce contexte, le gouvernement, prévoit une croissance du PIB de +1,0 % en 2023. L'inflation enregistrerait une légère baisse en 2023 mais se maintiendrait à +4,9 % en moyenne annuelle (après + 5,2 % en 2022). Les mesures prises par le gouvernement, notamment le bouclier tarifaire à destination des ménages sur les tarifs réglementés de vente ont permis de réduire le niveau général des prix de 2 points en 2023. La composition de l'inflation évoluerait néanmoins. Après une première phase affectant les prix de l'énergie, de l'alimentaire et des produits manufacturés, une deuxième phase toucherait les services et les salaires.

Selon le gouvernement, l'année 2024 enregistrerait un rebond avec une croissance de +1,4 % portée par la reprise progressive de la consommation des ménages et la baisse de l'inflation. En revanche, l'investissement total serait freiné par la hausse des taux d'intérêt réels.

L'investissement des ménages continuerait de reculer et celui des entreprises ralentirait sans toutefois baisser grâce notamment aux baisses d'impôts de production et aux besoins liés à la transition écologique et numérique.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Pour 2024, le gouvernement prévoit une baisse de l'inflation pour atteindre un niveau de +2,6 % du fait d'un ralentissement des prix alimentaires et manufacturés et une progression contenue des prix de l'énergie. En revanche, les tensions sur les salaires affecteraient les services sans toutefois remettre en cause la baisse progressive de l'inflation.

Le 14 septembre 2023, la BCE a relevé de 0,25 point de pourcentage ses taux directeurs, effectuant une dixième hausse d'affilée dans le cadre de sa politique de resserrement monétaire pour combattre l'inflation en zone euro. Le taux de dépôt est ainsi passé de – 0,5 % en juin 2022 à 4 %.

Les nouvelles projections macroéconomiques de l'institution sont en revanche plus pessimistes que celles du gouvernement. En effet, la BCE prévoit une hausse des prix de 5,6 % en 2023, puis de 3,2 % en 2024 et de 2,1 % en 2025, se rapprochant de l'objectif à moyen terme de 2 %.

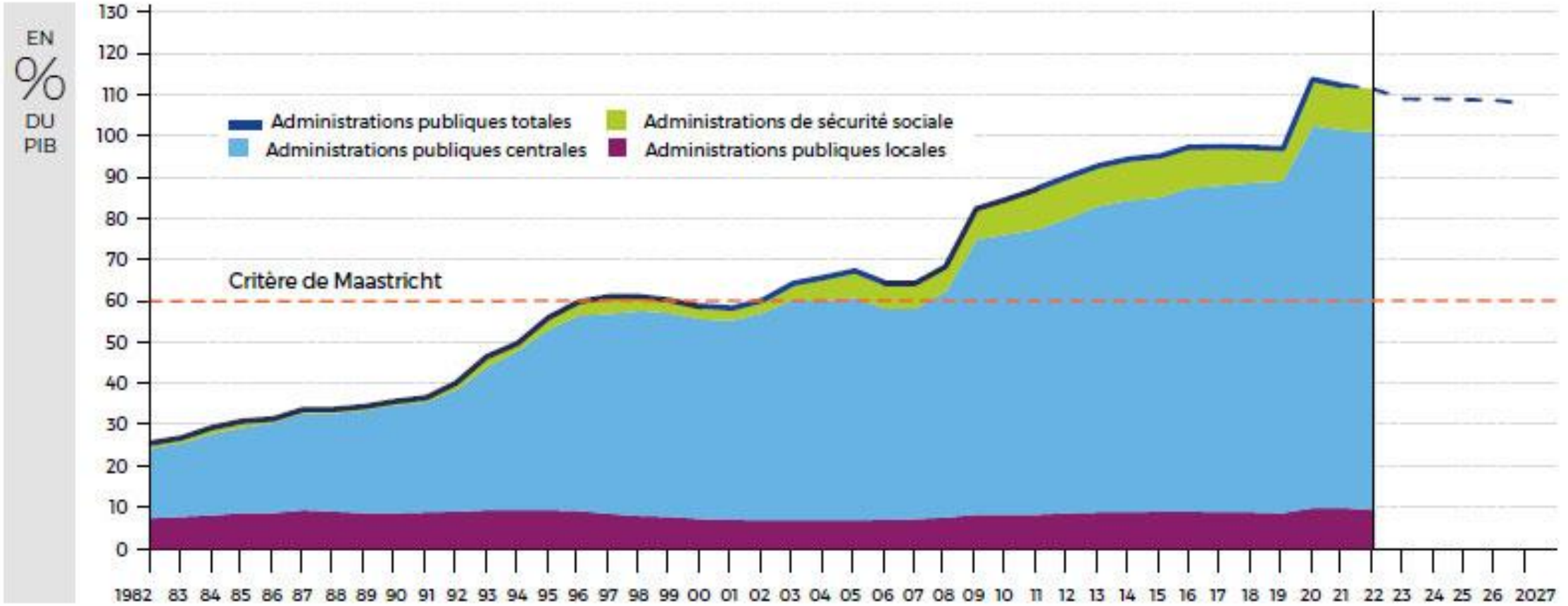
Le politique monétaire des derniers mois a entraîné une envolée des coûts d'emprunt pour les ménages et les entreprises, influant sur la demande, et donc sur la distribution de crédit. La stratégie de la BCE est de conserver ces niveaux de taux directeurs tant que le niveau d'inflation ne revient pas autour de 2 %.

Au niveau national, la dette publique, au sens de Maastricht, augmente de 63,4 Mds€ et s'élève à 3 013,4 Mds€ à la fin du premier trimestre 2023. Exprimée en PIB, celle-ci augmente de 0,7 point par rapport au quatrième trimestre 2022 et s'établit à 112,5 %.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LA DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



Sources : Insee (Comptes nationaux Base 2014) jusqu'en 2022 puis programme de stabilité 2023-2027 (avril 2023).

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

POURSUIVRE LE RÉTABLISSEMENT DES COMPTES PUBLICS

Le rapport destiné au Parlement pour le projet de loi de finances pour 2024 prévoit que le total des crédits budgétaires et taxes affectées des missions du budget général s'élèvera à 356 Md€ en 2024, soit une **baisse des dépenses de -4,8 Md€** par rapport à 2023.

La France s'est fixé un objectif de redressement progressif de ses finances publiques avec une **réduction du déficit public à 2,7 % en 2027**, et la réduction année après année de son endettement en part de PIB. Dès l'année 2024, le déficit public sera réduit, passant de 4,9 % à 4,4 % du PIB.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

POURSUIVRE LE RÉTABLISSEMENT DES COMPTES PUBLICS

Le Parlement a voté à la mi-décembre la loi de programmation des finances publiques pour la période 2023-2027, Cette programmation suit nos engagements européens liés à l'Euro : le déficit public de l'État ne doit ne fait pas excéder 3 % du PIB.

Les collectivités territoriales ne peuvent pas être ne l'écart de ses efforts : la loi fixe à l'échelon national un objectif drastique de réduction de dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales : une augmentation de 4,8 % 2023 mais seulement de 2 % 2024 et de 1,3 % en 2027, inférieure à l'inflation donc.

Atteindre ces objectifs exige des économies importantes si l'inflation reste à son niveau actuel.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

PRIORISER LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Enfin, et pour rappel, la France s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de transition écologique, tant au niveau national qu'au niveau européen avec l'adoption du paquet « Fit for 55 », visant une réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Les moyens dédiés à la planification écologique progresseront par rapport à 2023, au titre par exemple notamment pour le « fonds vert » de soutien aux collectivités territoriales, qui sera reconduit et renforcé à hauteur de 2,5 Md€, ou pour les crédits dédiés aux mobilités, notamment à l'évolution des infrastructures de transport.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LE CONTEXTE DU PRÉSENT RAPPORT

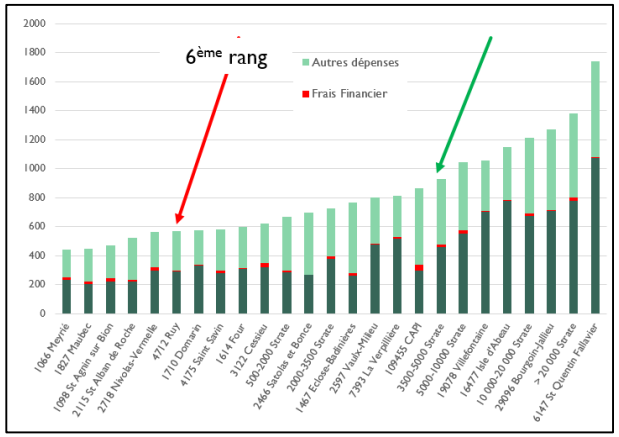
LES MARGES DE MANŒUVRE

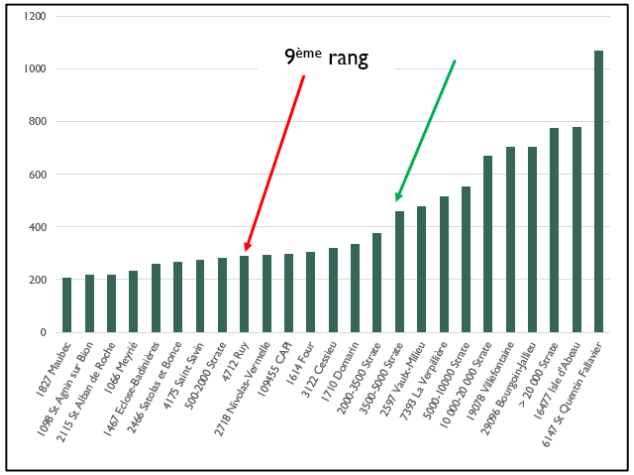
Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

Les marges de manœuvre

L'étude comparative menée avec les communes voisines ainsi qu'avec les communes de même strate montre que Ruy-Montceau se situe globalement parmi les moins dépensières…





…avec les charges de personnel par habitant parmi les moins élevées…

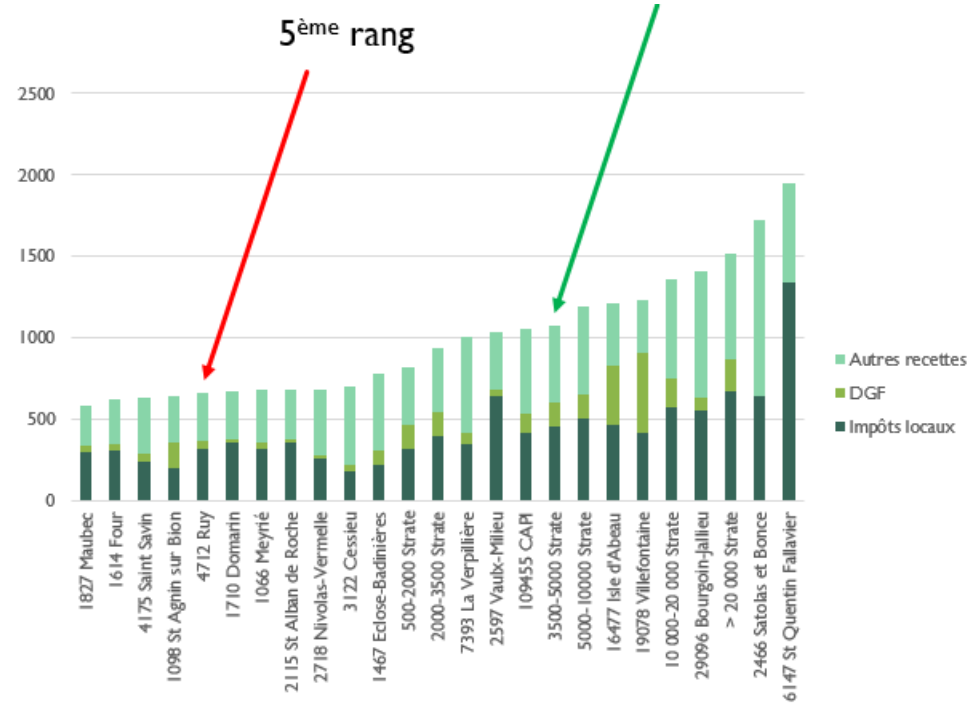
Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

Les marges de manœuvre

…et avec des recettes de fonctionnement peu élevées.

Lui demander de contenir ses dépenses en-dessous de l'inflation alors que sa population s'accroit et qu'elle doit s'adapter au dérèglement climatique interroge sur la faisabilité.



Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LE CONTEXTE DU PRÉSENT RAPPORT

QUELQUES PRINCIPES DIRECTEURS…

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

PRINCIPES DIRECTEURS

Le rapport d'orientation budgétaire pour 2023 présenté au mois de novembre 2022 a marqué une inflexion de la pratique de pilotage budgétaire.

Basé sur des données incomplètes et dans un climat de tension budgétaire alimentée par un contexte international troublé, il a donné lieu à un rapport complémentaire en cours d'exercice et à un ajustement très significatif des dépenses d'investissement.

Le présent rapport pour 2024 s'inscrit dans une logique de vote du budget le plus tôt possible, idéalement en fin d'exercice n-1, ce qui n'a pu être tenu, de façon à engager le plus précocement possible les projets d'investissement sur la base de décisions budgétaires entérinées. Il est établi de manière prudentielle, en inscrivant des dépenses à un niveau légèrement plus élevé que l'estimation, et des recettes calées selon le degré de certitude estimé, ceci à taux de fiscalité constante. Cela permet de déterminer une prévision budgétaire basse respectueuse des équilibres, susceptible d'encaisser des imprévus et dans le cas contraire, de dégager un peu plus de capacité de financement.

L'estimation des bases fiscales sera suivi avec une attention soutenue, de façon à pouvoir fixer avant le 30 mars les taux de fiscalité en toute connaissance.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : ruy-montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

PRINCIPES DIRECTEURS POLITIQUES

D'autres variables seront précisées en cours d'année : DMTO, consommation énergétique…. On espère qu'elles permettront d'accroitre les marges de manœuvre.

En présence d'un résultat d'exercice en fonctionnement très ténu, la commune devra être très vigilante sur l'emploi de ces marges et les employer de façon prospective en considérant les exercices à venir.

Pour ce faire, **des projections appuyés sur des Plans Pluriannuels d'Investissement chaque fois que cela est possible sont réalisées pour 2025 et 2026**, de façon ce que l'état des finances soit garanti pour la première année du prochain mandat et laisse un délai de réflexion sur la stratégie à la nouvelle équipe d'élus. Ces projections ne sont pas des prévisions : elles visent à mettre en évidence les niveaux de financement à réunir pour permettre leur mise en œuvre. Ces dépenses pourront donc être étalées ou reportées lors des budgets suivants.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

PRINCIPES DIRECTEURS POLITIQUES

La commune accomplit des efforts depuis des années : le reliquat de taxe professionnelle de 632 520 € conservé depuis 2007, date de la création de l'agglo, n'a pas été réévaluée (C'est la règle). Il a perdu près de 30% de sa valeur en euros constants, soit un manque à gagner de 188 500 €.

A la même époque, la DGF se montait à 394 992 €, ce qui ferait en euros constants 513 000 € d'aujourd'hui. Elle n'est plus que de 217 000 €, soit une chute de 313 000 € d'aujourd'hui.

Au total, c'est une capacité de financement nette de plus de 500 000 € par an qui s'est évaporée.

Il est clair qu'elle n'est plus en mesure d'investir et d'entretenir comme elle a pu le faire pour les nombreux équipements dont elle bénéficie.

L'enchérissement des coûts de l'énergie est venu réduire encore sa capacité de financement, alors que la population croit et qu'elle doit assurer les charges nouvelles dues à la création de nouvelles classes.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

PRINCIPES DIRECTEURS POLITIQUES

Aussi, dans l'affectation des modestes disponibilités financières dont la commune dispose, il est proposé de privilégier :

- Les dépenses ouvrant droit à des subventions importantes et procurant des économies de fonctionnement : c'est le cas de l'amélioration de la qualité thermique de l'école maternelle de Ruy
- La valorisation du patrimoine créateur de revenu : logements et commerce de l'ancienne poste et de l'ancienne cure.
- Le renouvellement de la voirie et du matériel technique lorsque le risque de dégradation ou bien l'entretien reviennent plus cher que le neuf
- La sécurité des personnes et des biens avec un programme pluriannuel de mise en place de la vidéoprotection
- La production de services à la population

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

PRINCIPES DIRECTEURS TECHNIQUES

Cet exercice 2024 est marqué par le passage à la nomenclature comptable M57. Elle n'impacte que modestement la maquette budgétaire, ses effets se feront davantage ressentir en terme de résilience et de moyens d'alerte. Elle nécessite une montée en compétence tant des services qui seront confrontés à des mécanismes nouveaux que pour les élus, le document final prenant encore un peu plus d'épaisseur.

Les dépenses imprévues disparaissent : les modifications en cours d'exercice seront autorisées dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles (à l'exclusion des dépenses de personnel). Elle s'effectueront par décision du Maire à l'intérieur de chacune des sections, investissement et fonctionnement, et il en sera rendu compte en conseil municipal.

Autre innovation, volontaire celle-ci : la création « d'opérations d'investissement » qui permettront d'avoir une visualisation des grands axes de l'action municipale. Ces opérations seront gérées comme des chapitres budgétaires, c'est-à-dire que les crédits inscrits seront fongibles, c'est-à-dire déplaçable d'un article budgétaire à l'autre, dans la limite de ce qui aura été voté pour la totalité de l'opération.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

PRINCIPES DIRECTEURS TECHNIQUES

Ces opérations sont les suivantes :

- **Opérations financières** : reports entre exercices, remboursements d'emprunts, amortissements…
- **Opération transition énergétique** : dépenses et subventions attachées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique
- **Opération Sécurité et gestion des risques :** vidéoprotection, autres risques
- **Opérations structurantes** : dépenses et subventions pour des projets d'importance (bâtiment, grande voirie)
- **Opérations Services à la population** : dépenses et subventions diverses (Ecoles, cimetière, patrimoine culturel, acteurs économiques, petite voirie)
- **Opération Moyens internes** : dépenses et subvention diverses (matériel de déneigement, transformation et équipement des bureaux

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

PRINCIPES DIRECTEURS TECHNIQUES

Ce dispositif permettra de mettre les recettes d'emprunt en face des dépenses qu'elles financent et de s'assurer de l'adéquation de la durée de vie du bien et du remboursement.

De même, les subventions seront en regard de leur objet et visualiseront les projets en terme de reste à financer par la commune et non plus seulement en termes de montant de la dépense.

Par ailleurs, il sera proposé d'avoir une visibilité sur l'équilibre ou le déséquilibre des flux patrimoniaux, en mettant en regard les recettes de vente de patrimoine et les acquisitions.

En conséquence, chaque opération sera présentée sous forme de fiche, leur addition permettant d'avoir la vision par chapitre et imputation comptables traditionnels.

Enfin, les prospectives d'investissement trouveront une traduction budgétaire par la création d'autorisations de programme pluriannuels dont le conseil municipal pourra piloter la mise en œuvre par des autorisations d'engagement et des crédits de paiement qui tiendront compte annuellement de la situation financière le moment venu.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

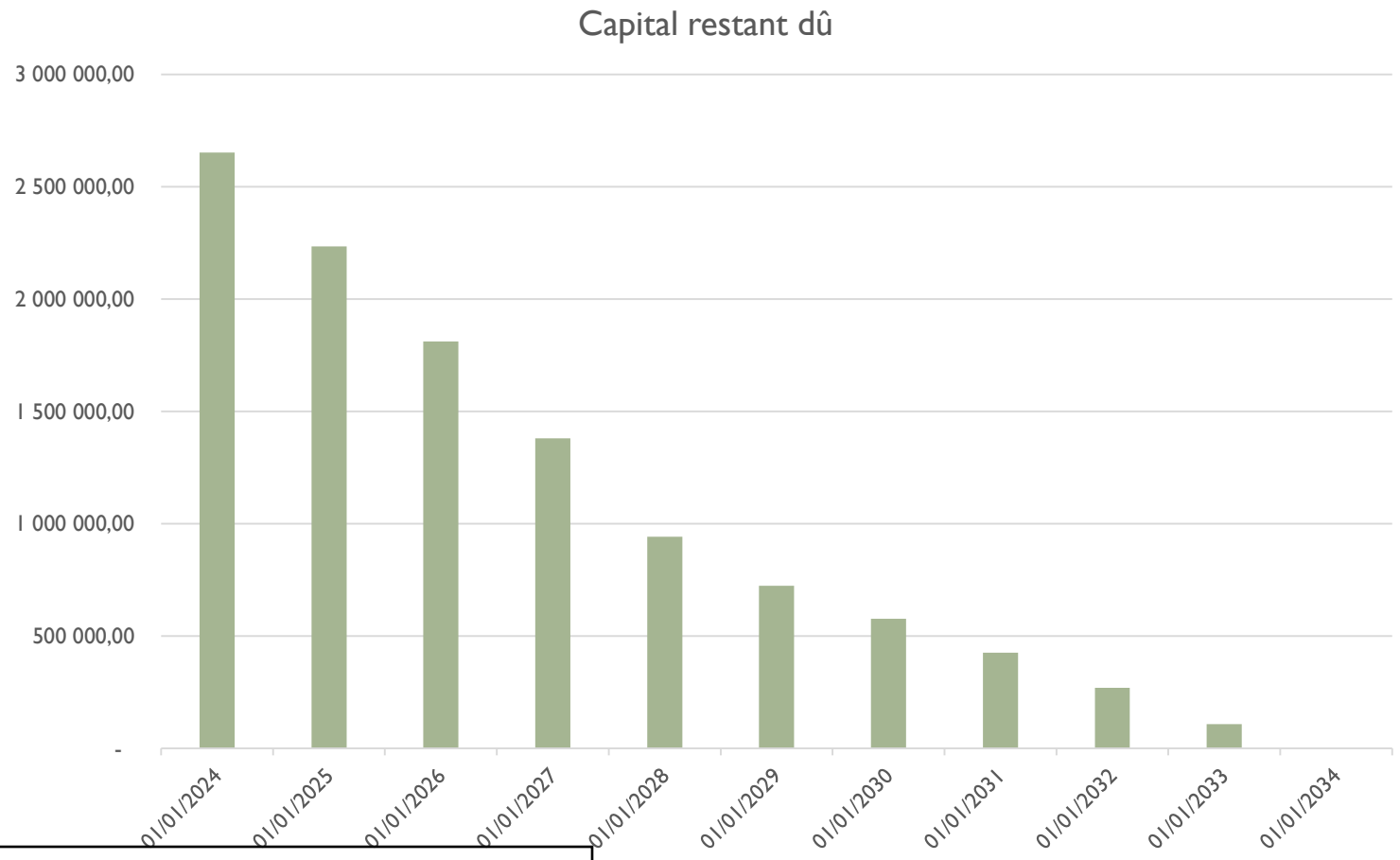
Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

STRUCTURE DE LA DETTE

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE AU 01/01/2024

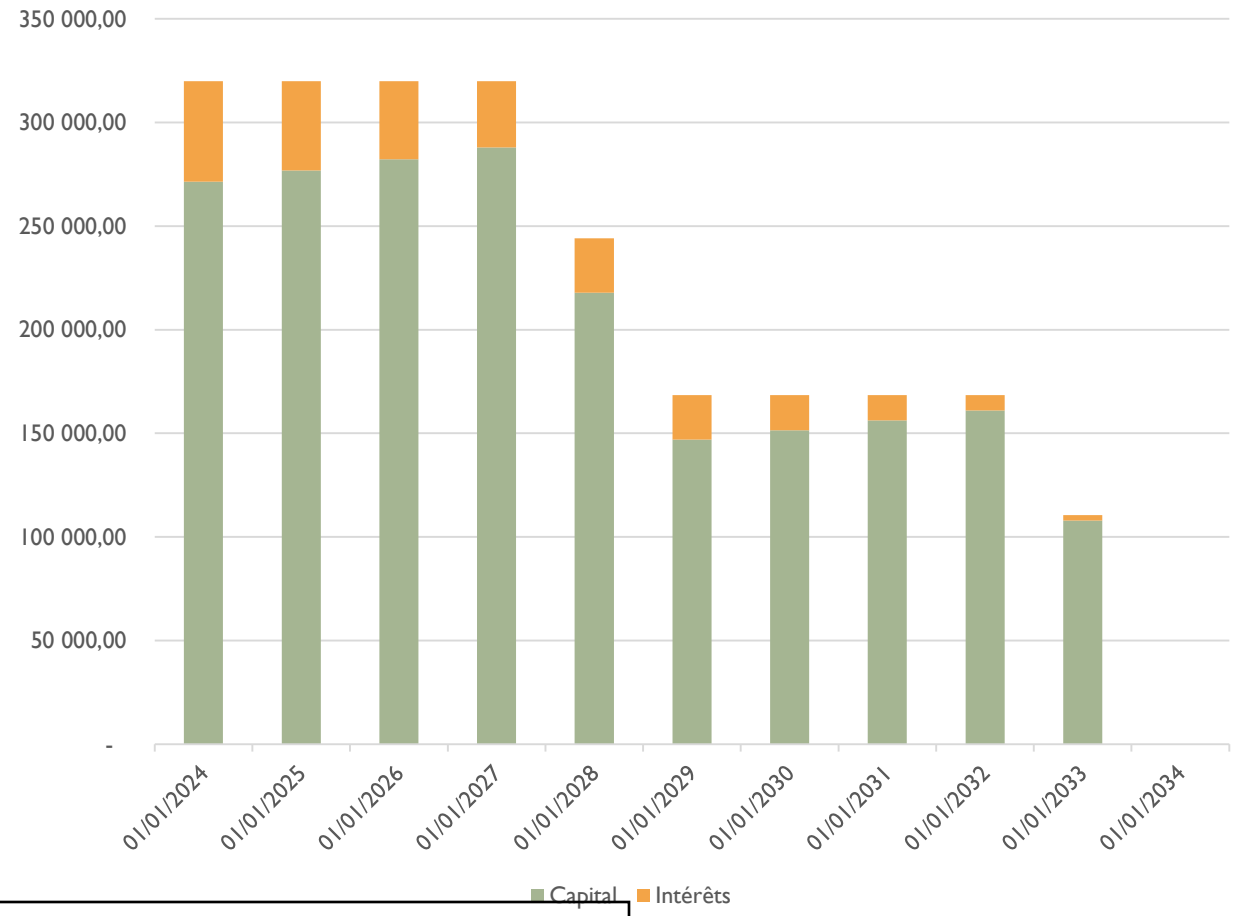


Ce profil représente l'objectif de l'encours de dette que vise la collectivité à la fin de la mandature.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

PROFIL DE L'ÉCHÉANCIER DE LA DETTE AU 1/1/2024



Le montant de l'annuité 2022 s'établissait à 374 057,02 € (Source CA 2022, hors ICNE).

Avec un montant de 319 907,83€, jusqu'en 2027, la charge de la dette sera bien inférieure à ce qu'elle était antérieurement.

Ce profil ne tient pas compte de l'étalement de l'indemnité de remboursement d'emprunt de 2016 qui génère une dépense de fonctionnement de 19 496,64 € par an jusqu'en 2027 assortie de la même somme en recette d'investissement. Ce mécanisme à somme nulle minore le résultat de fonctionnement.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION

EN MATIÈRE DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

CHARGES GÉNÉRALES

La collectivité retrace l'ensemble de sa comptabilité dans un seul budget. Elle n'a pas mis en œuvre de budget annexe.

L'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est fixé pour 2024 à un maximum de 3 542 359,37 €.

Le besoin de financement, au regard de l'estimation des recettes certaines, se monte à 181 941,46 € à réserver sur l'excédent de clôture de la section de fonctionnement 2023.

Les postes budgétaires d'un montant élevé ou présentant une spécificité sont les suivants :

6042 - Restauration scolaire : +2%, soit 170 000 €

60612 - Energie : +13% par rapport au réalisé 2023. 10% de hausse tarifaire + précaution si hivers froids.

6067 – Fournitures scolaires : regroupement de la totalité de l'allocation sous une seule imputation. Le suivi analytique des dépenses visualisera la ventilation par imputation au moment du CA. A cela s'ajoute un crédit de 2 400 € de matériel pédagogique pour le périscolaire et de 1 300 € pour un travail de soutien à l'inclusion.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

CHARGES GÉNÉRALES

611 – L'ALSH est le principal poste ; son augmentation est due à la régularisation de marché public, la commune faisait désormais apparaître l'intégralité des dépenses et des recettes comme l'exigent les règles de comptabilité publique et non plus le reste à charge.

6152 à 6155 : des crédits significatifs sont inscrits pour assurer l'entretien et la pérennité du patrimoine.

6156 : la croissance modérée de cette imputation résulte d'une optimisation en matière de téléphonie et d'un développement des logiciels métiers et d'interface avec la population, en contrepartie d'une amélioration de la productivité qui n'apparaît pas dans les comptes.

6161 – Assurances : très forte hausse, constatée pour tous les types de risques. Elle résulte d'une hausse de la sinistralité (émeutes, sécheresse) et d'une sous-estimation du risque qui a provoqué la dénonciation du contrat « dommage aux biens » à l'initiative de l'assureur.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

CHARGES DE PERSONNEL

6218 : Cette imputation identifie les dépenses de personnel mis à disposition par le CDG 38. Les variations peuvent être significatives d'une année sur l'autre, selon que les agents non-permanents sont sous contrat direct avec la commune ou mis à disposition par le CDG 38

012 : la prévision 2024 est supérieure de 13% au réalisé 2022.

→ La comparaison d'une prévision et d'une réalisation est une indication relative.
→ La hausse de la valeur du point de 3,5% s'est appliquée sur un semestre en 2022, en totalité pour les exercices suivants. Impact 1,75%
→ Le budget 2023 supporte une hausse de la valeur du point de 1,5 % sur un semestre, en totalité sur 2024. Impact 1,5 %
→ Plusieurs postes aux services techniques n'ont pas pu être pourvus. Cette « économie » se paie par un ralentissement de l'exécution des projets, des reports ou le recours à des prestataires extérieurs plus onéreux. 3 postes ont été concernés pour des durées de plusieurs mois

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

CHARGES DE PERSONNEL

→ Il a été nécessaire de compléter les effectifs périscolaires et scolaires en raison de l'ouverture d'une classe maternelle et de l'augmentation des effectifs. Un renfort a dû être effectué pour garantir le taux d'encadrement pendant le temps méridien.

→ L'effectif administratif a été renforcé de 0,7 ETP avec effet à partir de septembre. 0,5 ETP sont affectés à la remise à niveau de l'organisation interne pour une durée estimée à 2 ans, en prévision de la dématérialisation et de l'archivage numérique.

→ Le « détachement » d'un agent pour l'exercice de fonctions syndicales laisse le coût salarial à la charge de la commune avec une compensation incomplète. Impact sur 8 mois en 2023, 12 mois pour 2024.

→ La prévision 2024 intègre la Prime Pouvoir Achat Exceptionnelle (20 000 €) et une provision pour la rétribution rétroactive d'un agent en maladie.

→ Les avancements représentent un impact de 5 000 €.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION

EN MATIÈRE DE CONCOURS FINANCIERS, DE FISCALITÉ, DE TARIFICATION, DE SUBVENTIONS, DE RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

CONCOURS FINANCIERS ET FISCALITÉ

Le produit net des impôts directs locaux est inscrit pour 1 746 372 €, sur la base d'une hypothèse de revalorisation des bases de la taxe foncière de 4%. Un taux de 4,4% procurerait une recette supplémentaire de 6 800 €.

L'attribution de compensation demeure à 632 520 €. Il est à noter que ce montant non réévaluable a perdu 30% de sa valeur en euros constants depuis sa détermination en 2007.

La répartition du fonds départemental des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) est une décision politique annuelle. Le montant inscrit de 150 000 € ne s'appuie sur aucune donnée.

Depuis février 2023, la TCFE a été supprimée. Plus précisément, elle est dorénavant intégrée à l'accise (1) sur l'électricité (anciennement CSPE). À cette date, du fait du bouclier tarifaire, elle est d'un montant de 0,001€/kWh. Le montant de recette inscrit provient d'une estimation de TE38.

(1) La définition du terme accise provient d'un impôt britannique, au Royaume Uni : l'excise est prélevé sur les alcools et les boissons alcooliques en 1650, lui-même dérivé du terme néerlandais accijns, un impôt sur la consommation. A le différence d'une taxe, le produit n'est pas pré-affecté à une dépense particulière.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

CONCOURS FINANCIERS ET FISCALITÉ

La DGF est en régression constante. 148 122 € ont été perçus en 2023. La prévision 2024 est proposée avec prudence à 141 000 €.

La DSR est quant à elle sur une pente ascendante, de 57 000 à 69 000 € : elle est proposée à 70 000 €.

La compensation par l'Etat des bases exonérées est affectée d'un coefficient de 4% tout comme la revalorisation des bases de taxe foncière.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

TARIFICATIONS

La tarification des services associés à l'enfance et la jeunesse a subi une hausse de 4% en 2023, la hausse des coûts atteignant 12 à 13%. La commission s'est prononcée pour un étalement sur 3 ans à raison de 4% par an, soit un cumul de 12,5%. 4% représente un montant de 9 000 €.

La part prise en charge par la commune revient à financer l'augmentation du coût par l'ensemble des contribuables. Le reste à charge des familles est modulé par l'application du quotient familial. L'optique de la commission était de maintenir le taux de participation des familles en vigueur en 2022 et d'amortir la hausse sur trois ans.

La location des salles municipales représente une recette non négligeable. Une réduction du taux de vacance est souhaitée, en introduisant par exemple une indemnité d'annulation si la salle ne peut être relouée.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES SUBVENTIONS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations	2022 pour mémoire	2023
Amicale boule de Ruy	100 €	100 €
Amicale randonneurs de Ruy-Montceau	200 €	200 €
Association education paroissiale	320 €	320 €
Atelier Ozide	300 €	300 €
Club des joyeux retraités	200 €	200 €
La savate Ruymontoise	150 €	150 €
Association Delphine Neyret	200 €	200 €
Minois Ruymontois	600 €	600 €
SOU des écoles de Montceau	150 €	150 €
Amitié rando	150 €	150 €
Basket club de Ruy-Montceau	1 100 €	1 100 €
Couleur et toile	80 €	80 €
Fédération nationale anciens combattants	180 €	180 €
Le petit atelier	80 €	80 €
Montceau evasion	180 €	180 €
Montceau la forme	200 €	200 €
SOU des écoles de Ruy	300 €	300 €
ACCA Ruy-Montceau	270 €	270 €
Amicale des donneurs de sang	100 €	100 €
Ephata	200 €	200 €
Bibliothèque association centre hospitalier	100 €	100 €
CAM	150 €	150 €
Amicale personnel communal	230 €	230 €
DDEN union de l'Isère	15 €	15 €
Le souvenir Français	200 €	200 €
Pétanque de Ruy	100 €	100 €
La Brouette du Bonheur	150 €	150 €
Association à but humanitaire	350 €	350 €
Stepdance Ruy	300 €	300 €
Tennis club de Ruy-Montceau	300 €	1 450 €
US foot Ruy-Montceau	2 200 €	2 200 €
Total :	**9 155 €**	**10 305 €**

Les subventions ont été délibérées le 25 septembre 2023.

La charte des associations est en cours de signature.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les relations avec l'agglomération sont décrites dans un pacte financier et fiscal. Il n'est pas prévu d'évolution des règles pour 2024.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES GRANDS ÉQUILIBRES

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES INDICATEURS D'ALERTE

Recettes de fonctionnement − Dépenses de fonctionnement hors frais financiers = Epargne de gestion

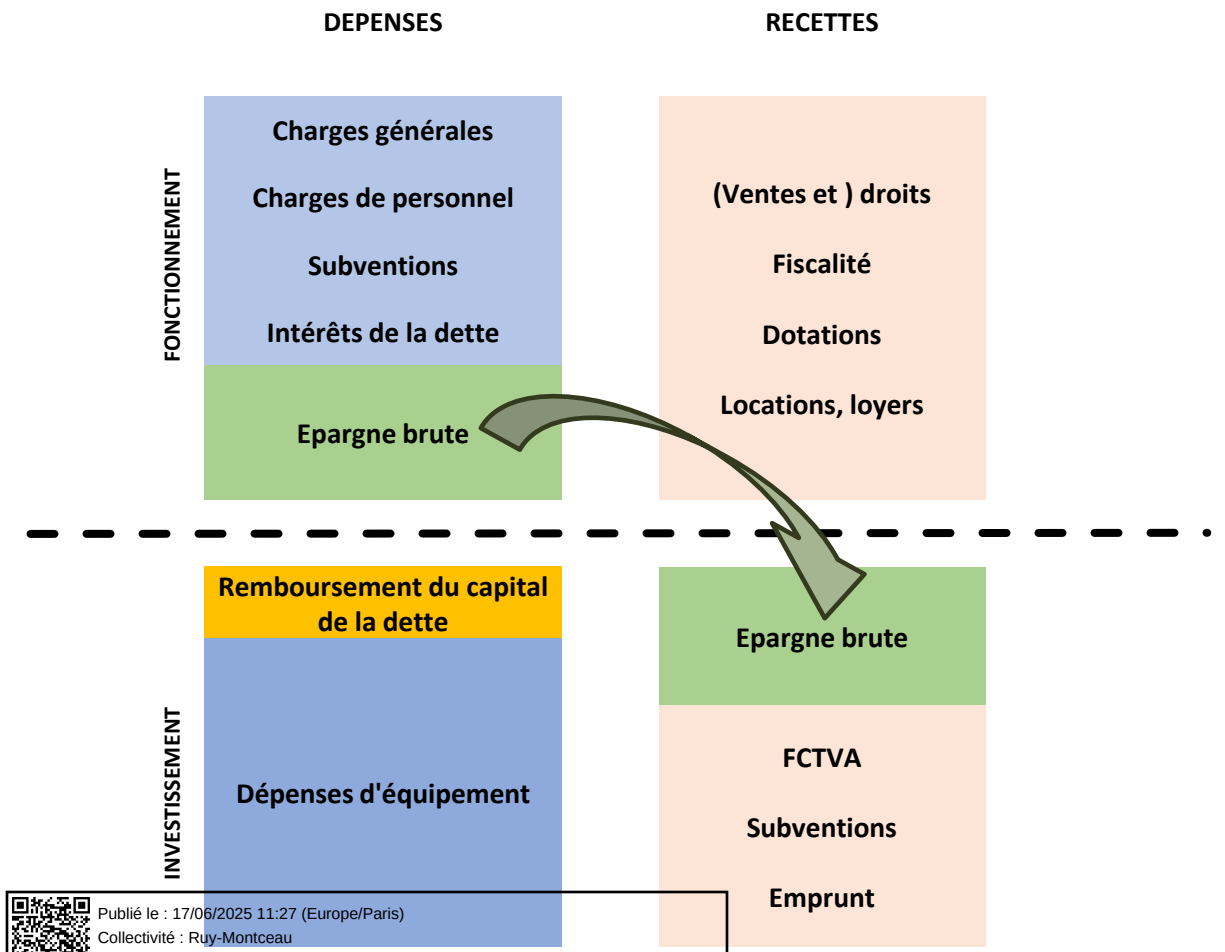
Recettes de fonctionnement hors cessions − Dépenses de fonctionnement = Epargne brute

Epargne brute − Remboursement en capital de la dette = Epargne nette

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES INDICATEURS D'ALERTE



→ Le financement des remboursements en capital des emprunts doit être assuré par des recettes propres

→ La section de fonctionnement doit présenter un solde nul ou positif

→ La section d'investissement doit être en équilibre

→ Si l'épargne brute est inférieure au remboursement de capital, cela entame la capacité de financement des investissements futurs et consomme les autres ressources propres

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES INDICATEURS D'ALERTE

	CA 2022	BP 2023	CA 2023 provisoire	BP 2024
Epargne de gestion	364 041,38	- 212 074,92	392 233,86	- 115 944,73
Epargne brute	351 582,06	- 264 488,00	351 961,54	- 181 941,46
Epargne nette	9 265,95	- 487 618,75	128 830,79	- 453 439,92

Ces indicateurs ne prennent pas en compte les réserves. On remarque que les prévisions (BP) sont défavorables, mais que les réalisation (CA) sont elles positives. La minoration de l'estimation des recettes due au manque d'informations et l'anticipation des dépenses d'énergie en cas de météo défavorables en sont une des causes. L'augmentation des dépenses de personnel y contribue également. La commune peut assumer grâce aux réserves dont elle dispose. Cette situation invite la commune à ne pas emprunter et oriente l'investissement vers des projets productifs de revenus ou générateurs d'économie. L'amélioration de l'épargne nette 2023 n'est nullement acquise pour 2024.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

LES INVESTISSEMENTS POUR 2024

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

Opérations Financières

DEPENSES

art.	Nature	Report sur 2024	BP 2024	Notes
020	Dépenses imprévues	sans objet		
10226	Taxe d'aménagement		335 426,97 €	
13913	Reprise de subvention département		558,00 €	
13918	Reprise de subvention		416,67 €	
1641	Emprunt refinancement (2028)		145 286,34 €	
1641	Emprunt restaurant (2033)		36 872,02 €	
1641	Emprunt 2023 (2033)		89 340,10 €	
165	Dépôt et cautionnements		750,00 €	
	Total :		**608 650,10 €**	

RECETTES

art.	nature	Report sur 2024	BP 2024	Notes
001	Excédent d'investissement reporté	**Sur dépenses reportées de 2023 à 2024**	936 468,77 €	Modification législative en toute fin 2022 de l'affectation de la taxe d'équipement aux communes plutôt qu'à l'EPCI alors que le budget était déjà monté
021	Virement de la section de fonctionnement			
10222	FCTVA	42 769,22 €	95 000,00 €	**95 000 sur dépenses éligibles liquidées en 2023** Prévi…nnée d'attribution automatique et difficulté à rapprocher le montant versé de la dépense ayant ouvert le droit.
10226	Taxe d'aménagement et versement sur-densité		40 000,00 €	163 561,73 perçu au 30/8 ; prévision prudente identique à 2021
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		388 236,27 €	
1641	Emprunt en euro			Emprunt tactique réalisé avant hausse des taux.
165	Dépôt et caitionnement		750,00 €	
1678	Autres emprunts et dettes			
1642	Emprunt relais Etat			
28	Amortissements		150 000,00 €	
4717	Pénalités de renégociation de la dette		19 496,64 €	11 ans refinancement
	Total :		**1 629 951,68 €**	
	Disponible	**- €**	**1 021 301,58 €**	

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

Transition énergétique

DEPENSES

art.	nature	Besoin global	Report	BP 2024	BP 2025	Observations
Travaux divers				**10 000,00 €**		
2128	LED projecteur de foot fourniture					YESS ELECTRIQUE
2128	LED projecteur de foot posse					Luccharly
2128	remplacement du différentiel de l'armoire de commande		590,40 €			Luccharly
21318	LED Mur d'escalade					
21318	LED clocher Eglise					
Rénovation énergétique de la maternelle de Ruy		**371 660,40**		**230 400,00**	**115 200,00**	326 199 = estimation construction stade AVP
2313	AMO SOLIHA	3 954,00	3 954,00			
2313	Maîtrise d'œuvre bâti communal	19 895,76	19 895,76			
2313	Economiste	2 210,64	2 210,64			
Rénovation énergétique de l'élémentaire de Ruy MOE				10 000,00		Rénovation énergétique mais aussi création de classe
	Maîtrise d'œuvre bâti communal					
	Economiste					
	SPS					
	Travaux					
	Total :	**397 720,80**	**26 650,80**	**250 400,00**	**115 200,00**	

RECETTES

art.	nature	Estimation	Report	BP 2024	BP 2025	Observations
10222	FCTVA	65 242,12	4 371,80	20 537,81	9 448,70	Attention : partie logement non éligible FCTVA
	Rénovation maternelle Ruy					Pas de PALLULOS car sur existant
13	Subvention fonds vert	123 662,00		37 098,60	86 563,40	sur 326 199
13	Complément département école	44 294,00		13 288,20	31 005,80	Notifié
13	Complément département logements	12 000,00		3 600,00	8 400,00	Espéré
13	Pallulos	1 500,00		450,00	1 050,00	
13	CEE					
	TE38 Iserenov	10 000,00		3 000,00	7 000,00	
	Total :	**256 698,12 €**	**4 371,80 €**	**77 974,61 €**	**143 467,90 €**	
	Besoin de financement :	**-141 022,68 €**	**-22 279,00 €**	**-172 425,39 €**	**28 267,90 €**	

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

Sécurité et gestion des risques

DEPENSES

art.	nature	reports 2023 sur 2024	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Observations
	VIDEO-PROTECTION					
2318	Maitrise d'œuvre	21 672,00				4 644 € réalisés en 2023
2318	Matériel					
2318	Génie civil		215 006,34	151 484,96	107 026,90	L'aménagement du local est en opération 5
2318	Pose					
2313	Aménagements des locaux					
2313	Honoraires					
	BATIMENTS		**5 500,00**	**10 000,00**	**10 000,00**	
21312	Alarmes anti-intrusion aux écoles	6 186,00				
21312	Centrale de gestion d'évacuation en cas d'incendie Ecole élementaire Ruy	4 291,82				
21319	mise en place et raccordements de disconnecteurs CTM, Ecole Primaire, Salière, Ecole Montceau dernière tranche		4 500,00			
	VOIE PUBLIQUE					
2152	Fournitures et pose de poteau d'incendie	4 825,37	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
	Total :	**36 975,19**	**230 006,34**	**166 484,96**	**122 026,90**	

RECETTES

art.	nature	reports 2023 sur 2024	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Observations
10222	FCTVA	6 065,41 €	37 730,24 €	27 310,19 €	20 017,29 €	
	VIDEO-PROTECTION					
13	Subvention Région videoprotection espace public		50 000,00 €	37 929,00 €	44 558,41 €	50 000 par commune et par an
13	Zone d'activité		57 124,00 €	22 876,00 €		80 000 pour toute l'opération
1641	Emprunt					
1678	Emprunt relais					
	Total :	**6 065,41**	**144 854,24**	**88 115,19**	**64 575,70**	
	Besoin de financement :	**- 30 909,78**	**- 85 152,10**	**- 78 369,77**	**- 57 451,19**	

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

Opérations Structurantes

DEPENSES

art.	Nature	Besoin	Report	BP 2024	BP 2025	Notes
Etudes stratégiques		**34 447,20**				
202	Modification du PLU					
	Etude horizon 2035 base		28 000,00	6 447,20		Obligatoire car engagé
202	Etude horizon 2035 réunions supplémentaires					
202	Conseil sur PC					
Travaux de voirie		**450 000,00**		150 000,00	150 000,00	A répartir, entre opération structurante et service à la population, en cours d'exercice
2151	Travaux de voirie					
Rehabilitation ancienne poste		**357 116,39**		111 000,00	222 000,00	
2313	AMO		3 618,00			
	SOLIHA					
2313	Maîtrise d'œuvre bâti communal Archi		16 330,38			
2313	Economiste		4 168,01			
2313	Construction					
Rehabilitation ancienne cure		**311 427,66**		96 976,67	193 953,33	
2313	AMO		3 762,00			
	SOLIHA					
2313	Maîtrise d'œuvre bâti communal		13 332,75			
2313	Economiste		3 402,91			
2313	Construction					
Revitalisation Centre-bourg Ruy						
Ancienne école de filles de Montceau						
2313	Travaux de préservation	**36 000,00**	36 000,00			
Revitalisation du Centre-bourg de Montceau						
2121	Plantations	**2 127,00**	2 127,00	5 000,00		
Aménagement du trou d'eau						
204	Inventaire biologique et étude d'opportunité			2 500,00		
	Total :	**1 191 118,25**	**110 741,05**	**371 923,87**	**565 953,33**	

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

Opérations Structurantes

RECETTES						
art.	**Nature**	**Estimation**	**Report**	**BP 2024**	**BP 2025**	**Notes**
10222	FCTVA		10 847,47 €	26 893,90 €	24 606,00 €	Logements locatifs non-éligibles au FCTVA
Rehabilitation ancienne poste						
1311	Etat	1 500,00 €		450,00 €	1 050,00 €	Pallulos
1311	DSIL	18 750,00 €		5 625,00 €	13 125,00 €	
1312	Region					
1313	Département	20 000,00 €		6 000,00 €	14 000,00 €	
1318	TE38	10 000,00 €		3 000,00 €	7 000,00 €	
Rehabilitation ancienne cure						
1311	Etat	6 000,00 €		1 800,00 €	4 200,00 €	Pallulos
1311	DSIL	15 000,00 €		4 500,00 €	10 500,00 €	
1312	Region					
1313	Département	62 285,53 €		18 685,66 €	43 599,87 €	
1318	TE38	10 000,00 €		3 000,00 €	7 000,00 €	
	Total :	**143 535,53 €**	**10 847,47**	**69 954,56**	**125 080,87**	
	Besoin de financement			**-301 969 €**	**-440 872 €**	

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

SERVICES A LA POPULATION

art.	Imputation	report 2023	dépenses nouvelles 2024	BP 2024 + report 2023
2116	Cimetière		37 122,00	37 122,00
2121	Plantations	902,60		902,60
21312	Bâtiments publics : Bâtiments scolaires		10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 585,20	9 540,00	11 125,20
2151	Reseaux de voirie	32 604,00		32 604,00
21578	Autres matériels et outillages	3 194,23		3 194,23
2182	Matériel roulant	8 834,00		8 834,00
2183	Matériel informatique		52 854,60	52 854,60
2184	Mobilier		6 443,00	6 443,00
2313	Constructions		23 188,29	23 188,29
	Total :	**47 120,03**	**139 147,89**	**186 267,92**

art.	Imputation	report 2023	recettes nouvelles 2024	BP 2024 + report 2023
10222	FCTVA	7 729,57	22 825,82	30 555,39
215	Reprise de matériel		4 092,04	4 092,04
	Total :	**7 729,57**	**26 917,86**	**34 647,43**
	Disponible :	**- 39 390,46**	**- 112 230,03**	**- 151 620,49**

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

Moyens internes

DEPENSES

art.	nature	Report	Estimation	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Equipement et renouvellement de maériel			**90 000,00 €**	**15 000,00**	**30 000,00**	**30 000,00**
21573	**Matériel et l'outillage technique de voirie y compris le matériel roulant**					
	GATOR XUV 865 M	46 800,00				
	Lame de déneigement pour Gator	5 880,00				
	Rétro VAE	46,00				
	Remplacement véhicule utilitaire			15 000,00		
2188	Réfrigérateur services techniques	938,99				
2188	Camera	198,84				
Réaménagement de la mairie			**80 000,00**	**80 000,00**		
21311	Cabine de douche	339,90				
2183	Platines et materiel informatique	1 194,00				
2184	Armoires et bureaux 1er étage	4 547,94				
2184	Tables et chaises de conseil municipal	5 341,63				
2313	Maîtrise d'œuvre bâti communal	16 707,60				
2313	Economiste	1 856,40				
2313	SPS					
2313	Travaux					
	Total :	**83 851,30**	**170 000,00**	**110 000,00**	**30 000,00**	**30 000,00**

RECETTES

art.	nature	Report	Estimation	BP 2024	BP 2025	BP 2026
10222	FCTVA	13 754,97		18 044,40	4 921,20	4 921,20
1321	Subvention Etat					
1322	Subvention département					
1323	Subvention département					
	Participation CAM			5 000,00		
	Total :	**13 754,97**	**-**	**23 044,40**	**4 921,20**	**4 921,20**
	Besoin de financement :					

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

Synthèse investissements

art.	Imputation	report 2023	dépenses nouvelles 2024	BP 2024 + report 2023
001	Déficit antérieur reporté	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-
040	Amortissement des subventions	-	-	-
10226	Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité	-	335 426,97	335 426,97
1312	Subvention région à restituer	-	-	-
13913	Reprise de subvention département	-	558,00	558,00
13918	Reprise sur subvention	-	416,67	416,67
1641	Remboursement en capital des emprunts	-	271 498,46	271 498,46
165	Dépôts et cautionnements recus	-	750,00	750,00
192	Différences sur réalisations	-	-	-
16	Apport très haut débit	-	-	-
202	Etudes	28 000,00	8 947,20	36 947,20
204132	subv.équipement versé pers.droit public TE38	-	-	-
2041512	Fonds de concours voirie	-	-	-
2051	Concessions droits similaires, brevets, licences	-	-	-
2112	Terrains de voirie	-	-	-
2116	Cimetière	-	37 122,00	37 122,00
2121	Plantations	3 029,60	5 000,00	8 029,60
2128	aménagements sur terrains divers	590,40	10 000,00	10 590,40
21311	Bâtiments publics : hôtel de ville	339,90	-	339,90
21312	Bâtiments publics : Bâtiments scolaires	10 477,82	10 000,00	20 477,82
21316	Équipements du cimetière	-	-	-
21318	Autres bâtiments publics	1 585,20	19 540,00	21 125,20
2132	Immeubles de rapport	-	-	-
2135	Aménagement des constructions	-	-	-
2138	Autres constructions	-	-	-
2151	Reseaux de voirie	32 604,00	150 000,00	182 604,00
2152	Poteaux d'incendie	4 825,37	5 000,00	9 825,37
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile.	-	-	-
2158	Matériels divers	-	-	-
21573	Matériel roulant	52 726,00	30 000,00	82 726,00
21578	Autres matériels et outillages	3 194,23	-	3 194,23
2161	Oeuvres et objets d'art	-	-	-
21748	Immo corpo reçue au titre d'une mise à dispo construction sur sol d'autrui	-	-	-
2181	Installations générales agenc .aménag.	-	-	-
2182	Matériel roulant	8 834,00	-	8 834,00
2183	Matériel informatique	1 194,00	52 854,60	54 048,60
2184	Mobilier	9 889,57	6 443,00	16 332,57
2188	Autre matériel	1 137,83	-	1 137,83
2312	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-
2313	Constructions	125 238,45	551 564,96	676 803,41
2313	Construction en régie	-	-	-
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	21 672,00	215 006,34	236 678,34
2315	Instal. Techniques	-	-	-
2315	Voirie	-	-	-
2315-041	Voirie opération d'ordre	-	-	-
2315	Voirie en régie	-	-	-
238	Avance commande immo corporelle	-	-	-
28	Amortissements	-	-	-
4571	Opérations sur voiries communales	-	-	-
	Mouvements admi	-	-	-
	Total :	305 338,37	1 710 128,20	2 015 466,57

art.	Imputation	report 2023	recettes nouvelles 2024	BP 2024 + report 2023
001	Excédent d'investissement antérieur	-	936 468,77	936 468,77
021	Virement de la section de F° (n)	-	-	-
040	Amortissements hors 4817	-	-	-
024	Produits des cessions	-	-	-
10222	FCTVA	42 769,22	221 032,17	263 801,39
10226	Taxe d'aménagement et versement sous-densité	-	40 000,00	40 000,00
1068	Excédent de fonctionnement (n-1)	-	388 236,27	388 236,27
1311	Subventions de l'Etat	-	49 923,60	49 923,60
1312	Subventions de la Région	-	107 124,00	107 124,00
1313	Subventions du Département	-	41 573,86	41 573,86
1316	Subventions autres Ets publics	-	6 000,00	6 000,00
1318	Autres subventions	-	3 000,00	3 000,00
1321	Subventions de l'Etat non transférables=>voirie	-	-	-
1322	Subventions de la Région non transférables=>voirie	-	-	-
1323	Subventions du Département non transférables=>voirie	-	-	-
13241-041	Communes membre du GFP	-	-	-
13241	Fonds de concours	-	5 000,00	5 000,00
13241-041	Fonds de concours	-	-	-
13248	Subv autres communes	-	-	-
13251	Subv Groupement collect.GFP de rattachement	-	-	-
1328	Subv non transférable autre	-	-	-
2031-041	Etudes suivies de réalisation	-	-	-
21578-041	Etudes suivies de réalisation	-	-	-
1336	Participation pour voies et réseaux	-	-	-
1338	Autres subventions (PVR)	-	-	-
1341	DGE non transférables=>voirie	-	-	-
16411	Emprunts durables THD	-	-	-
16412	Emprunts différable	-	-	-
1678	Emprunt relais pour subvention dpt	-	-	-
16414	Emprunt relais Etat	-	-	-
16415	Emprunt relais Conseil Régional	-	-	-
165	Dépôts et cautionnement reçus	-	750,00	750,00
192	Différences sur réalisations	-	-	-
2111	Vente de terrains	-	-	-
27638	Créance sur budget annexe	-	-	-
28	Amortissements	-	150 000,00	150 000,00
2315	Installation mat outillage en cours voirie	-	-	-
2315-040	Installation mat outillage en cours voirie	-	-	-
238	Avance/commande immo corporelle	-	-	-
2138	Sortie d'inventaire	-	-	-
215	Reprise de matériel	-	4 092,04	4 092,04
4817	Pénalités de renégociation de la dette	-	19 496,64	19 496,64
		-	-	-
	Total :	42 769,22	1 972 697,35	2 015 466,57
	Disponible :	- 262 569,15	262 569,15	- 0,00

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents-administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

RATIOS REGLEMENTAIRES

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

RATIOS RÉGLEMENTAIRES

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

2022

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 854
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :	29
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier ~~par habitants~~ de la strate
Fiscal	Financier		
5 290 579,00	5 440 868,00	1 089,94	4 729 300,74

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	670,31	831,00
2	Produit des impositions directes/population	352,98	687,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	656,72	1 028,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	215,02	304,00
5	Encours de dette/population	264,38	739,00
6	DGF/population	39,76	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,94 %	54,39 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	110,48 %	88,72 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	32,74 %	29,57 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	40,26 %	71,89 %

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents-administratifs/52624

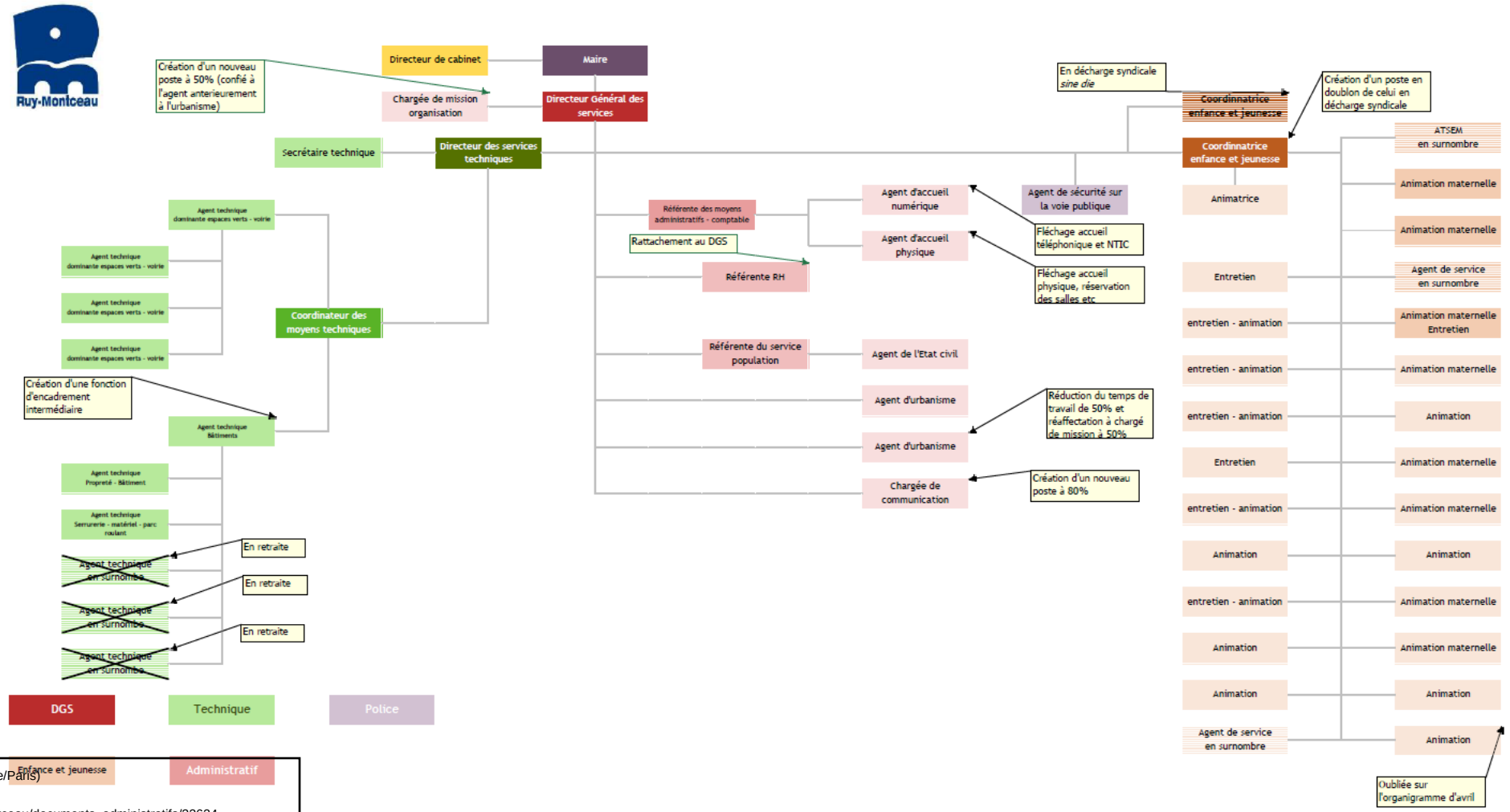
Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

ORGANISATION DU PERSONNEL

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

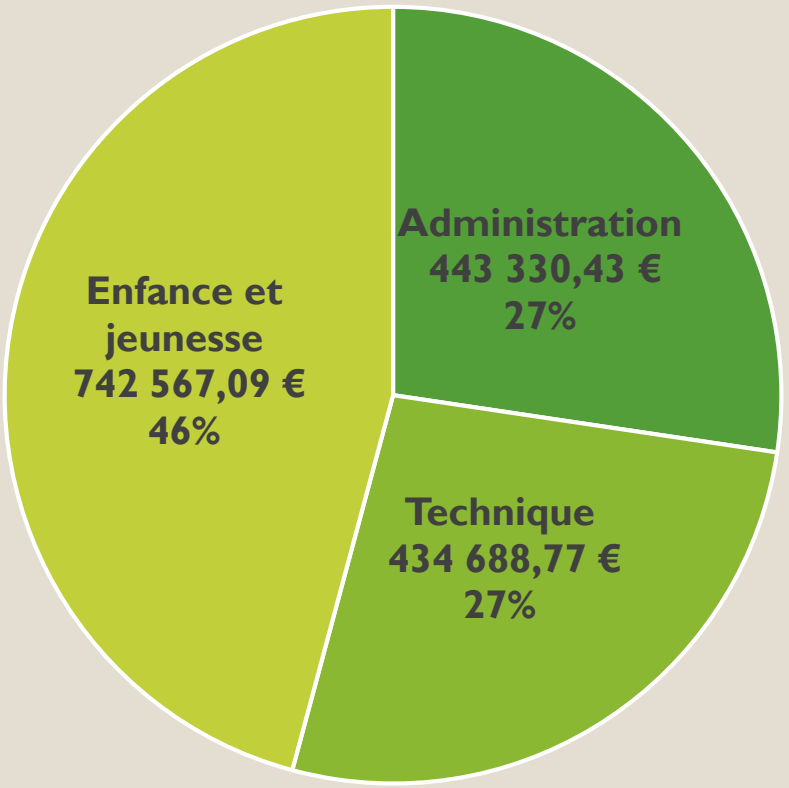
ORGANIGRAMME PROJETÉ AU 01/01/2024



Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 038-213803489-20240205-2024_011_1-BF

RÉPARTITION PAR SERVICES 2024 (EN MASSE SALARIALE)



La proportion de 46% des agents affectés au service scolaire et périscolaire témoigne de l'engagement fort de la commune dans ce domaine.

Publié le : 17/06/2025 11:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/32624